



FRESSIES

Janvier 2024 n° 120

Le P'tit Meutin

Infos pratiques

Mairie

- Heures d'ouverture au public :
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h.
- Téléphone : 03.27.79.91.13
- Courriel : mairie.fressies@orange.fr
- Site internet : <https://www.fressies.fr>
- Madame le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

Ecole

- Téléphone : 03.27.79.95.15
- Adresse : 49, rue d'Aubencheul
- Courriel : ce.0591239b@ac-lille.fr

Assistants Maternelles

Se rapprocher de la mairie pour connaître leurs coordonnées.

Déchetterie de Blécourt (horaires d'hiver 2024)

- Lundi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Mardi : de 9h à 13h
- Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Samedi : de 9h à 13h et de 14h à 18h

**Pour être informé
régulièrement des
événements
à venir à Fressies,
rendez-vous sur
la page d'accueil
du site :
fressies.fr**

LA VIE COMMUNALE - L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

de Victoire PLANTIN, née le 4 Octobre 2023,

filie de Antoine PLANTIN et Lyse BIN,

122 Grand' rue.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

DECES

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

Madame VISEUR Ida survenu le 25 septembre 2023, 38 rue de l'Eglise

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

ANNIVERSAIRE



Au nom de la commune, Madame le Maire

a été heureuse de rendre hommage

à Monsieur Michel LEMAIRE

à l'occasion de ses 80 ans, le 4 janvier 2024.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur et Madame CHOPIN

et leur fille, 308, rue de l'Epinette.

Vous venez d'arriver dans la commune, pensez à vous faire connaître en mairie.

DATES A RETENIR

8 mai 2024	Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945
22 mai 2024	Date limite pour les déclarations 2024 (version papier)
8 juin 2024	Date limite pour les déclarations 2024 (internet) - Départements 59 - 62
9 juin 2024	Elections Européennes (1 tour)
2 juillet 2024	Cambrai accueillera le relais de la flamme de Paris 2024.

11 NOVEMBRE 2023



Madame le Maire, les élus, les enfants de l'école et la population se sont rendus au monument aux morts afin de commémorer l'armistice de la 1ère guerre mondiale et y déposer une gerbe.

Puis, les enfants de l'école, accompagnés de Monsieur CHARLET, directeur, ont chanté la Marseillaise et les lauréats du concours organisé par l'Union Nationale des Combattants ont lu leur texte. Après une minute de recueillement, les participants, invités par Madame le Maire, ont rejoint la mairie où un vin d'honneur était offert.



REPAS DES AINES

Le 22 octobre 2023, les aînés de Fressies étaient invités au repas-spectacle offert par la mairie.

L'animation a été réalisée par «Léo de France» et son accordéon qui a interprété plusieurs chansons de Raoul de Godewarsvelde.

Les participants ont passé un agréable moment.



LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- LE PARKING



Le parking est désormais terminé.

Les plantations, bancs, poubelles ont été installés.

Reste le local de stockage, au fond du parking, en cours d'achèvement.

- LE MUR DE SOUTÈNEMENT DU PONT DU CANAL

En raison du risque d'éboulement du talus, des travaux de renforcement du mur ont été réalisés au pied du pont.

Ces travaux ont été financés par le Département.



BLÉCOURT

	HEURE D'ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)		HEURE D'HIVER (du 01/11 au 31/03)	
Lu	9h à 13h	14h à 18h	Lu	9h à 13h
Ma	9h à 13h	-	Ma	9h à 13h
Me	-	-	Me	-
Je	9h à 13h	14h à 18h	Je	9h à 13h
Ve	-	-	Ve	-
Sa	9h à 13h	14h à 18h	Sa	9h à 13h
Di	-	-	Di	-

DECHETTERIE DE BLECOURT

NOUVEAUX HORAIRES

depuis le 1^{er} janvier 2024

CADEAUX DE NOEL...

Le samedi 16 décembre 2023 a eu lieu en mairie, en présence du conseil municipal, la remise des cartes cadeaux au personnel communal.



Le dimanche 17 décembre 2023 ce fut au tour des aînés de recevoir leurs cadeaux de Noël offerts de la part de la Mairie et du Comité des Fêtes



LES VŒUX DU MAIRE

Le samedi 20 janvier Madame le Maire de Fressies a présenté ses vœux aux habitants de Fressies et a retracé les événements qui se sont déroulés durant l'année 2023 avec notamment, la mise en service du parking de l'Eglise. Madame le Maire a également présenté le projet 2024 : un city-stade qui remplacera l'ancien terrain...




... de foot-ball. Il sera doté d'un plateau multi-sport, d'une aire de jeux pour les enfants, de tables de ping-pong et de pique-nique, d'un espace de pétanque à 3 pistes, le tout agrémenté d'un espace vert. Ce projet devrait débuter durant le 1^{er} semestre de cette année.

L'école de Fressies ainsi que l'équipe des parents d'élèves



Vous avez des objets qui pourraient être recyclés ne jetez plus...
bouchon de bouteille, petit pot de bébé ou yaourt en verre, rouleau de papier WC, guirlande, boule, pomme de pin, branche de sapin, laine blanche rouge verte, rondin en bois, anneau en bois, couronne en bois polystyrène, paillette, perle, feutrine papier coloré, tout objet dont vous n'avez plus l'utilité et qui pourrait être recyclé pour confectionner des objets de Noël.

Nous vous remercions d'avance

 École primaire de Fressies
49 rue d'Aubancheul
59268 Fressies

DÉPOSEZ LES NOUS
LE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
À 8H40/ 12H00/ 13H40/16H30

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le 22 septembre 2023

Présents : 8

Absents excusés : 2

Procurations : 2

APPROBATION DES PROCES - VERBAUX DES REUNIONS DU 30 juin 2023 et 28 juillet 2023.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

MODALITE DE PUBLICITE DES ACTES PRIX PAR LA COMMUNE

Le site de la commune est dorénavant fonctionnel.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De déterminer comme modalités de publicités des décisions administratives de la commune la publication sous forme électronique.

- De respecter les obligations et pratiques inhérentes à cette publicité.

A ce titre, les décisions administratives seront publiées sur le site internet de la commune de Fressies dans les conditions prescrites.

NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN POUR LA COMPETENCE « DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE DES COMMUNES D'AVELIN, IWUY, ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE ET TORTEQUENNE

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN desdites communes.

DEMANDE DE SUBVENTION 2024 DE L'AFM TELETHON

Le conseil municipal décide d'accorder un soutien de 100,00 € à l'AFM TELETHON.

DEMANDE D'AIDE DU GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE Français - SEISME AU MAROC

Le conseil municipal décide de ne pas subventionner le Groupe de Secours Catastrophe Français.

PROPOSITION DE FORMATION CIPP PRIMO OPERATEUR CT

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à inscrire deux agents des services techniques à la formation CIPP PRIMO OPERATEUR CT.

TRAVAUX DE PARKING - PROPOSITION DE DEVIS POUR LE CONTRÔLE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à valider le devis d'AQUATEST d'un montant de 745,00 € HT soit 894,00 € TTC pour percevoir la subvention de l'Agence de l'Eau pour les travaux du parking près de la salle des fêtes car il conviendra de transmettre une attestation d'accréditation COFRAC de l'organisme en charge des essais de réception relatifs aux canalisations.

INSTAURATION DE LA REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC PAR LES CHANTIERS DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, les propositions qui lui sont faites.

INSTAURATION DE LA REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC PAR LES CHANTIERS DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, les propositions qui lui sont faites.

REPAS AUX AINES 2023

Le conseil municipal retient l'offre de DHERIN TRAITEUR pour un coût de 31,00 € par personne.

Ce repas destiné aux aînés de 65 ans et plus au 31/12/2023, aura lieu le 22 octobre 2023 à la salle des fêtes.

A l'unanimité le conseil municipal retient la proposition de Léo de France qui propose une animation de 2 heures pour un coût total de 350,00 €.

NOEL 2023

A l'unanimité le conseil municipal décide d'offrir à l'occasion des fêtes de Noël 2023 :

- Une carte cadeau d'un montant de 30,00 € aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'une coquille
- Une carte cadeau d'un montant de 70,00 € aux membres du personnel communal ainsi qu'une coquille
- Un jouet aux enfants nés entre 2012 et 2023 pour un montant total maximum de 2 460,00 € ainsi qu'une coquille.

Le 20 octobre 2023

Présents : 9

Procuration : 0

Absents excusés : 2

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX :

TRAVAUX DE PARKING : PROPOSITION DE DEVIS POUR L'APPLICATION D'UN ENDUIT PROJETE SUR LE MUR DU LOCAL DE STOCKAGE

A l'unanimité le conseil municipal valide le devis de l'entreprise AC BATIMENT pour un montant de 4 655,00 € HT.

PROPOSITION DE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DU TERRAIN DE FOOT -BALL EN AIRE DE JEUX

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à lancer l'appel d'offres pour la requalification du terrain de football en aire de jeux.

PROPOSITION DE DEVIS POUR LA POSE ET DEPOSE DES ILLUMINATIONS DE NOËL

A l'unanimité le conseil municipal décide de faire installer des illuminations à l'occasion des fêtes de Noël 2023 et retient la proposition de la société SME pour la pose et dépose de 27 motifs pour un montant 2 430,00 € HT.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE DEBROUSSAILLEUSE

A l'unanimité le conseil municipal valide le devis des Ets PATOUX pour l'achat d'une débroussailleuse STIHL DM 300 pour un montant de 640,00 € HT.

CREATION D'UN EMPLOI POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Le conseil municipal décide de créer un emploi non permanent du grade d'adjoint technique territorial pour effectuer les missions d'entretien suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 26 heures, à compter du 8/12/2023.

PROPOSITION DE CONTRAT TELEPHONE

A l'unanimité le conseil municipal valide la proposition de NET COM, prestataire actuel de la commune pour un montant mensuel HT de 220,00 € (comprenant les lignes téléphoniques de la mairie, de la salle des fêtes et de l'école) + 30,00 € HT pour la location de deux postes sans fil. Les frais de connexion s'élèvent à 175,00 € HT.

DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE DES FÊTES PAR LE COMITE DES FÊTES

A l'unanimité le conseil municipal décide de réserver une suite favorable à la demande du président du Comité des Fêtes et de Loisirs de Fressies qui sollicite le prêt de la salle des fêtes pour le mardi 31/10/2023 dans le cadre des festivités d'Halloween.

DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR UN FOOD TRUCK

A l'unanimité le conseil municipal accorde à Mr Cédric VASEUR l'occupation temporaire du domaine public, à titre gratuit, sur la place du village sous réserve de son autonomie en énergie et après que les travaux de rénovation du réseau d'eau potable soient achevés.

ADHESION AU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE DE THIVENCELLES (NORD) AVEC TRANSFERT DE LA COMPETENCE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de THIVENCELLES (Nord).

Le 12 janvier 2024

Présents : 8

Procuration : 1

Absents excusés : 3

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 Octobre 2023

A l'unanimité le procès-verbal est adopté.

CONTRATS SOBRIE RESTAURATION

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les contrats avec SOBRIE RESTAURATION pour le restaurant scolaire et le portage de repas à domicile.

TARIFS 2024

-Tarifs location parcelles de marais et cartes de pêche

A l'unanimité le conseil municipal décide de maintenir les tarifs de 2023.

-Tarifs de location de la salle des fêtes :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'appliquer une augmentation de 15€ (surcoût lié à l'augmentation des tarifs de l'énergie) par rapport aux tarifs 2023.

Taris 2024 :

- Habitants de Fressies : 1 jour : 255,00 €, 2 jours : 365,00 €.

- Pour les personnes de l'extérieur : 1 jour : 565,00 €, 2 jours : 785,00 €.

-Tarifs de la garderie scolaire :

A l'unanimité le conseil municipal décide de maintenir les tarifs de 2023.

-Tarifs des copies :

A l'unanimité le conseil municipal adopte le tarif suivant : 0,20 €.

-Don :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter un don de 40,00 € au profit de la commune.

PROPOSITION DE DEVIS POUR TAILLE, ELAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES :

A l'unanimité le conseil municipal retient l'offre de la SASU LEMAIRE-LES JARDINIERS DE France pour un montant de 5 900,00 € HT.

PROPOSITION DE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE AVEC LES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE-VNF :

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas acheter la parcelle vu le coût estimé et décide de renouveler la convention.

PROPOSITION D'OUVERTURE ANTICIPEE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter la proposition.

PROPOSITION DE DELEGATION POUR L'ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES DE FAIBLE MONTANT :

A l'unanimité le conseil municipal décide de donner délégation à Madame le Maire pour admettre en non-valeur les titres de recettes correspondant d'un montant inférieur à 100,00 €.

DEMANDE DE SUBVENTION DES RESTOS DU CŒUR :

A 6 voix pour et 2 contre, le conseil municipal décide d'octroyer une aide de 150,00 €.

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSPORT DE TERRE :

A l'unanimité le conseil municipal répond favorablement à la demande de Mr Jean-Charles MASQUELIER sous réserve de la réparation du chemin de l'Epinette en cas de dégradation.

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX PAR LE COMITE DES FETES :

A l'unanimité le conseil municipal décide de mettre à disposition du Comité des Fêtes la salle pour les week-end du 6 avril et du 3 août ainsi que pour le 31 mars et le 31 mai 2024.

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE SALLE A DESTINATION D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Le dossier sera de nouveau examiné lors d'une prochaine réunion.

DEMANDE D'EMPLACEMENT FORAIN :

A l'unanimité le conseil municipal accorde un emplacement à Mr Pascal RORIVE à l'occasion de la Fête Communale 2024.

DEMANDE D'EMPLACEMENT D'UN FOOD TRUCK :

Après avoir délibéré à 5 voix pour et quatre voix contre, le conseil municipal décide d'accorder à Mr VASSEUR l'occupation temporaire du domaine public sur la place un vendredi par semaine à titre gratuit y compris l'électricité.

LES COMPTES RENDUS COMPLETS PEUVENT ETRE CONSULTES EN MAIRIE ET SUR LE SITE : FRESSIES.FR

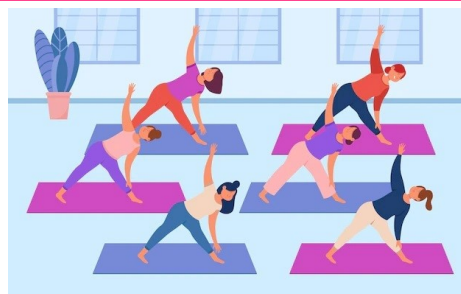
Gymnastique à Fressies

Vous voulez garder la forme ?

Pour cela un cours de gym est donné

tous les jeudis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes de Fressies.

(Cotisation annuelle 30 € - inscription sur place)



MUTUELLE COMMUNALE



- Vous avez besoin de renseignements,
- Vous souhaitez changer de mutuelle,

la commune de Fressies a signé une convention de partenariat avec les Mutuelles AESIO et MOAT afin de faire bénéficier à ses habitants de conditions intéressantes .

AESIO

Une permanence sera assurée le
mercredi 6 mars 2024 de 14h30 à 16h30
à la Salle des Fêtes de Fressies.

Bureau : 20 avenue de la Victoire à Cambrai

Conseillers : David PORA et Simon LOZYNYK

Tél : 03.27.83.16.53 - Messagerie : cambrai@aesio.fr

MOAT

Une permanence sera assurée le
mercredi 6 mars 2024 de 14h30 à 16h30
à la Salle des Fêtes de Fressies.

Conseillère secteur : Angélique Gourdin

Tél : 06.79.46.22.87

Messagerie : angelique.gourdin@moat.fr

Les Restaurants du Cœur - Centre de Féchain



La campagne **d'ÉTÉ** aura lieu un mercredi sur deux

à compter du 27 mars au 23 octobre 2024.

En juillet : le 3 et le 17 et en août : le 28.

Contact : Martine LUCAS au 06 62 02 43 91



Pour vous aider dans toutes vos démarches

France Services se tient à votre écoute :

- **Camion bleu du Cambrésis à Neuville Saint Rémy**,
chaque 3^{ème} samedi du mois , place Edouard Lhotellier,
de 8H30 à 12H30 (jour de marché).

- **Camion bleu du Douaisis à Féchain**,
chaque 1^{er} mercredi du mois, 10 rue Louis Chantreau de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
Consultez les dates exactes des permanences sur info.lenord.fr